
CLAUDIA RUIZ :

Nous allons commencer notre réunion.

Bonjour ou bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du CPWG, groupe de travail des politiques consolidées. Aujourd'hui nous sommes le 4 novembre 2020 et il est 20h00 UTC.

Nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui pour gagner du temps. Nous avons reçu les excuses de Justine Chew et aussi de Judith Hellerstein.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Evin et moi-même. Nos interprètes aujourd'hui sont David et Veronica pour l'espagnol et en français, nous avons Jacques et Claire. Nous avons un service de transcription en direct. Et je vais vous envoyer le lien dans le chat.

Je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour que les interprètes mentionnent votre nom sur l'autre canal.

Je vous donne la parole, Olivier. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Claudia.

Bienvenue à cet appel du groupe de travail des politiques consolidées, le premier après notre réunion générale de l'ICANN. J'espère que vous avez bien profité de cette semaine de repos et que vous êtes de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nouveau prêts à repartir avec notre rythme habituel, un appel par semaine, en général le mercredi.

Je crois qu'il y a une série de nouveaux participants cette semaine. À la fin de l'assemblée générale, il y a eu plusieurs personnes qui ont quitté l'ALAC et d'autres personnes qui se sont jointes à l'ALAC. J'ai par exemple Gregory Shatan qui je pense est là, donc nous lui souhaitons la bienvenue. Maintenant, est-il membre de l'ALAC. Puis il y a deux autres personnes nouvelles dans la communauté. Le premier, c'est Pari Esfandiari du NomCom qui vient d'Angleterre, donc bienvenue Pari. Je ne sais pas si vous êtes sur cet appel. Bien, cela fait plaisir de voir que vous êtes là. Puis nous avons Sindy Obed, le membre d'Haïti de LACRALO. Je ne sais pas si Sindy est sur cet appel aussi.

En tout cas, c'est l'appel dans lequel vous allez avoir le plus de questions liées à la politique. Les questions abordées ici vont porter sur les recommandations et le consensus au niveau des pourparlers qui existent actuellement entre l'ALAC et le GAC. Maureen Hilyard est la liaison à ce niveau-là. Il y a différentes déclarations qui ont été faites, des commentaires publics, etc.

En tout cas, nous vous invitons à écouter, à participer, à prendre la parole au cours de ces discussions. Et Jonathan Zuck, nous allons vous donner la parole. Nous espérons que vous tous pourrez participer aux discussions ici et que vous avez suivi les travaux de la communauté At-Large pendant la réunion⁶⁹ de l'ICANN de façon à pouvoir rentrer dans vos communautés et pouvoir participer. Et

j'espère que vous aurez plaisir à suivre cet appel et que vous pourrez même y participer, nous aider à formuler des politiques pour les utilisateurs finaux et à participer à la rédaction de certaines déclarations.

Je sais que Jonathan Zuck veut ajouter quelque chose. Jonathan est le coprésident de ce groupe de travail. Il est aussi dans l'équipe de leadership de l'ALAC. Il est le vice-président d'ALAC aussi et il se focalise sur une série de choses, mais surtout sur la question des politiques. Donc nous lui donnons la parole. Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK :

Merci Olivier.

Je vous souhaite la bienvenue comme l'a fait Olivier. Je suis heureux de voir qu'on a une nouvelle année qui va commencer ici à l'At-Large au niveau du CPWG. Je n'ai pas beaucoup de choses à ajouter. Je crois que tout est déjà dans l'ordre du jour. Et le reste, Olivier l'a dit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Deux autres choses à ajouter.

Lorsque vous prenez la parole, donnez votre nom avant de commencer de façon à ce qu'on puisse vous identifier sur les transcriptions qui vont avoir lieu pendant l'appel puisque nous avons un système de transcription en ligne qui a lieu à mesure que vous parlez. Vous pouvez lire ces transcriptions sur Zoom. Vous pouvez aussi les trouver sur le lien que Claudia vient de nous envoyer dans le

chat et qui vous permet de regarder ce qui a été dit, d'avoir une trace de ce qui a été dit.

Ensuite, nous avons aussi un service d'interprétation en espagnol aujourd'hui. C'est pour cela que vous devez vous présenter aussi parce que sur le canal espagnol, l'interprète va dire qui dit quoi. Sinon, cela risque d'être un petit peu compliqué. Si vous voulez suivre l'interprétation en espagnol, vous pouvez le faire. Vous pourrez aussi parler en espagnol. Je n'ai pas encore appris l'espagnol, hélas.

Nous allons continuer. Nous avons perdu assez de temps. Et nous passons à notre premier point de l'ordre du jour.

Cet ordre du jour va être un petit peu différent de ce qu'il est normalement. Normalement, on a une mise à jour de nos groupes de travail mais aujourd'hui, on va seulement parler de ce qui s'est passé lors de notre dernière réunion de l'ICANN69. Jonathan Zuck va nous présenter un petit peu différents aspects, droits de l'homme, EPDP soit le processus d'élaboration de politiques accéléré, procédures ultérieures, données d'enregistrement. Ce qu'avant on appelait le WHOIS a été modifié suite à l'adoption du système de réglementation de données général, le RGPD. Ensuite, on verra la mise à jour des commentaires publics avec Evin Erdoğan et Jonathan Zuck. Nous verrons s'il y a des déclarations à faire et ensuite, nous arriverons à la fin de notre ordre du jour.

Je vais d'abord vous demander s'il y a des points à ajouter au divers dans notre ordre du jour ? Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose à cet ordre du jour ? Puisque personne ne prend la parole, je

pense qu'on peut continuer. Et nous considérons que cet ordre du jour est adopté tel qu'il est sur l'écran et tel qu'il est sur notre page wiki.

Sans perdre plus de temps, nous allons regarder les actions à suivre du 7 octobre, il y a bien longtemps, il y a presque un mois. Toutes ces actions à suivre étaient liées à des travaux qui devaient être effectués à l'époque et je crois qu'elles ont toutes été réalisées. Elles étaient toutes liées à la réunion de l'ICANN69 ou à d'autres documents qui devaient être rédigés. Est-ce que quelqu'un a des commentaires ou des questions concernant les actions à suivre ?

Il y a un silence ; c'est ce que dit Marita Moll dans le chat, un grand silence. Donc nous continuons. Les actions ont été déjà effectuées.

Nous passons au point 3 de notre ordre du jour, récapitulation de notre assemblée générale annuelle virtuelle, l'ICANN69. Et nous donnons la parole à Jonathan Zuck. Allez-y.

JONATHAN ZUCK :

Merci Olivier.

Nous avons eu une réunion virtuelle tout à fait unique qui a eu lieu pendant trois semaines, donc il y a eu beaucoup de discussions qui ont évolué à travers ce système qui a permis aux gens de participer. Mais cela a été trois semaines intenses. C'était cela l'objectif, d'étaler cela sur trois semaines plutôt que de faire une semaine beaucoup plus intensive. Mais cela a quand même donné beaucoup d'appels nocturnes pour beaucoup de gens.

Comme d'habitude, nous avons participé. J'ai eu l'occasion de présider une des séances plénières portant sur la disponibilité des données pour les services de l'ordre, les titulaires de marques et les services de recherche sur la cybersécurité. On a beaucoup parlé de l'utilisation malveillante du DNS.

Il y a eu une certaine amélioration. Il y a eu une réunion plénière au cours de laquelle ces groupes ont présenté leurs préoccupations concernant le trop grand nombre de réglementations pour les bureaux d'enregistrement et autres. On a essayé de mettre en œuvre de nouvelles normes pour contrôler l'utilisation malveillante du DNS qui existe actuellement. On a parlé des rançons logiciels et autres problèmes de l'utilisation malveillante du DNS qui augmentent. La conversation n'est pas terminée, elle est en cours.

Nous avons également organisé une série de séances organisées par nous-mêmes portant sur la politique en général. Je voudrais inviter les présidents de ces séances à prendre la parole et à les décrire rapidement. Nous allons commencer par la séance qui était « Au-delà de Budapest : le traité de cyberdélict des Nations Unies et l'utilisation malveillante du DNS ». Est-ce que Joanna, vous voulez prendre la parole ? Est-ce que Joanna est sur cet appel ?

CLAUDIA RUIZ : Non, je ne vois pas Joanna.

JONATHAN ZUCK : D'accord.

Je sais qu'Olivier en tout cas est sur cet appel. Donc Olivier, parlez-nous de votre séance pour ne pas perdre de temps. Donc parlez-nous de votre séance s'il vous plaît Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

Vous savez quoi ? Cela fait tellement de temps, il y a eu tellement de séances que je n'ai pas exactement de grand souvenir de cela.

C'est le groupe d'engagement sur la gouvernance de l'internet et nous avons eu une discussion tout à fait intéressante sur le sujet des différentes réglementations qui aujourd'hui est très brûlant et d'actualité parce que beaucoup de gouvernements ont des réglementations sur le contenu mais également des réglementations sur d'autres thèmes. En Europe par exemple, il y a une directive sur le commerce électronique qui regarde non seulement le contenu mais également les processus commerciaux utilisés au niveau des ressources en ligne. Lorsqu'on achète sur internet, évidemment, on parle des noms de domaine et c'est quelque chose qui fait partie du cadre de référence et de la mission de l'ICANN.

Nous avons parlé de quelques exemples fournis par Holly Raiche qui nous a parlé de ce qui se passe en Australie. Nous avons eu Bruna Santos qui a parlé de ce qui se passe au Brésil sur la liberté d'expression, sur le contenu. Et nous avons creusé différentes facettes au niveau européen de ces réglementations.

Cela a été un débat tout à fait intéressant et nous avons assuré un suivi avec une interaction avec Tripti Sinha qui est présidente du groupe de travail du Conseil d'Administration sur la gouvernance de l'internet. Nous avons eu ensuite au niveau des OIG beaucoup de mises à jour également. J'ai trouvé que c'était très intéressant comme séance pour tout le monde, je l'espère en tout cas.

Je ne sais pas si vous voulez que j'en dise plus. Je sais que Holly a levé la main. Je vous laisse voir, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Holly, si vous avez une question, allez-y. On ne vous entend pas Holly.

HOLLY RAICHE : Pour rebondir sur le DNS, par rapport à l'utilisation malveillante du DNS, comme vous l'avez dit, je pense que nous devons changer un petit peu le débat sur le DNS et sur son utilisation malveillante. Lors de la prochaine réunion de l'ICANN, je crois que ce serait très utile et constructif d'en parler un peu différemment parce qu'il y a des personnes qui commencent à dire : « Oui, c'est un problème. Oui, on doit faire quelque chose à ce sujet. » Et je crois qu'en avançant, il y a quelque chose de nouveau que j'ai ressenti lors de la réunion de l'ICANN et je crois que ce doit être quelque chose toujours à notre ordre du jour et je pense qu'on peut faire beaucoup plus là-dessus.

JONATHAN ZUCK : Merci Holly.

Je crois que l'utilisation malveillante, c'est une campagne un petit peu que mène l'At-Large et c'est très important qu'on en parle en effet, qu'on aborde le sujet et qu'on n'accepte pas le statu quo.

Je crois qu'il y a besoin de faire des changements au niveau des nouvelles règles concernant le DNS, concernant les parties contractantes notamment. Nous avons fait une analyse et ce qui pose parfois problème, ce sont les coûts. Au début, les bureaux d'enregistrement lançaient un petit peu de grenades et posaient des problèmes. Mais maintenant, il semble que ce soit un problème de coûts.

Mais ce que j'ai dit pendant la séance sur l'utilisation malveillante du DNS, c'est que l'ICANN devrait investir plus en outils analytiques pour ces utilisations malveillantes. Je pense qu'on peut avoir des réactions positives là-dessus et qu'on va développer une piste de travail sur ces thèmes et des outils qui nous seraient très utiles, des outils qui nous proviendraient de l'ICANN et qui nous permettraient donc de mieux gérer l'utilisation malveillante du DNS. Il y a encore beaucoup à faire sur ce sujet, vous avez raison Holly, c'est quelque chose fortement d'actualité au CPWG.

Je vois que Joanna nous a rejoints. Joanna, je voulais vous donner la possibilité de brièvement nous dire quelques mots sur ce qui s'est passé durant votre séance, sur ce que vous avez retenu de vos séances à l'ICANN69 et sur ce qui est important pour nous au niveau du CPWG. On a déjà parlé un petit peu de Budapest, si vous pouvez poursuivre sur Budapest.

JOANNA KULESZA :

Désolée d'être un petit peu en retard.

« Au-delà de Budapest » a été une séance qui a été bien reçue avec un bon retour positif. Cela a été perçu comme étant intéressant avec une approche différente qui n'est pas commune sur l'utilisation malveillante du DNS.

Pour résumer un petit peu, nous avons souhaité la bienvenue à Alexander Seger qui lutte contre la cybercriminalité au Conseil de l'Europe. Il y a ce traité contre la cybercriminalité. Il y a des pays qui adoptent beaucoup de réglementations de ce type et c'est en rapport avec l'utilisation malveillante du DNS. J'étais très contente d'avoir cette personne qui s'est jointe à nous en Europe. Cela fait partie de notre travail. Alexander a déjà souvent critiqué l'ICANN de par le passé par rapport au WHOIS et par rapport à cette gestion. Il y a donc des gouvernements qui sont parfois déçus de ce qui est fait et des différents protocoles.

Je crois que ce serait très bien de poursuivre sur cette voie et de suivre de très près ce que fait le Conseil de l'Europe pour lutter contre la cybercriminalité et ce qu'ils font respecter sur le terrain. Et c'est important qu'il y ait des membres de la société civile qui participent au dialogue. Il y a des silos au niveau du Conseil de l'Europe. Il y a beaucoup de conférences qui se déroulent également, mais vraiment, la société civile doit être mieux représentée parce que pour nous c'est ce qui représente des utilisations malveillantes du DNS et pour eux, c'est la cybercriminalité.

C'était intéressant d'entendre un point de vue un peu différent et les participants venant de l'ICANN ont été satisfaits. Il y avait beaucoup de membres de l'ICANN qui se sont exprimés. Et ils ont été contents de ce thème. Donc nous allons continuer avec des approches un petit peu différentes de ce type.

On a également parlé un petit peu des droits de l'homme qui comptent beaucoup pour le Conseil de l'Europe, comme nous l'a dit Alexander. Ils veulent s'assurer qu'il y ait véritablement un respect des droits de l'homme qui existe sur l'internet.

Voilà ce que j'ai retenu en tout cas.

Nous avons offert un point de vue sur le travail qui se fait au Conseil de l'Europe et nous avons un angle d'approche un petit peu différent sur les statuts et l'utilisation malveillante du DNS. Je m'arrêterai là et merci beaucoup Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci Joanna. Est-ce que vous pourriez penser à des mesures que nous devrions prendre pour la prochaine séance, quelque chose qu'on devrait débattre plus souvent, identifier des champions ou des liaisons par exemple ?

JOANNA KULESZA :

Merci Jonathan

Je crois qu'on devrait réinviter Alexander pour prendre la parole pour parler à la communauté de ce qui est fait au Conseil de l'Europe et voir

un petit peu ce qui est prévu en Europe et s'assurer que nos membres soient engagés sur le terrain pour offrir des conseils aux différentes parties qui ont signé ces traités contre la cybercriminalité. Donc je pense que c'est une bonne plateforme. D'avoir des alliances avec le GAC également, je crois que c'est quelque chose qui peut tout à fait intéresser le GAC, qui pourrait peut-être avoir une position là-dessus. Mais je crois qu'il faut qu'on rentre plus dans les détails, qu'on se retrouve. On n'avait pas assez de temps pour cette première séance.

S'il y a d'autres suggestions, je serai tout à fait ouverte par rapport à cela. Si je rate quoi que ce soit, dites-le-moi. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Joanna.

Une action : d'avoir un appel avec le Conseil de l'Europe, une communication avec le Conseil de l'Europe ; c'est pour le personnel.

Joanna, est-ce que vous voulez... Excusez-moi je vous vois mal sur mon écran.

Allez-y Sébastien. Je suis sur mon téléphone, donc j'ai du mal à voir. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup.

Je peux prendre la parole plus tard si vous voulez parce que je veux dire quelque chose sur l'utilisation malveillante du DNS. On reviendra là-dessus.

JONATHAN ZUCK : Greg ? Greg, on ne vous entend pas.

GREG SHATAN : Excusez-moi, j'étais en mode silencieux.

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, « Au-delà de Budapest », je crois qu'il y a des opportunités en effet à ce niveau. En termes de contacter le GAC, nous pourrions en effet travailler au niveau du EPDP comme point d'entrée ou le groupe de travail sur la sécurité publique du GAC. Je crois que Lauren Kapin serait une personne tout à fait adaptée à cela. Je crois que c'est une manière idéale de procéder et de réhabiliter un petit peu ce que l'ALAC, le GAC, le Conseil de l'Europe ont comme points de vue sur les parties contractantes. Je crois que l'on peut parler en effet des résultats qu'on a obtenus avec le WHOIS.

JONATHAN ZUCK : Merci Greg.

Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait ajouter quelque chose sur ce thème ? Joanna ?

JOANNA KULESZA : Merci.

C'est un très bon commentaire, Greg. J'ai abordé ce problème avec Lauren dans un petit groupe de travail qui travaille avec le GAC et je pense qu'Alexander se focalise davantage sur les questions liées au

DNS. Mais si on commence ce dialogue, je pense que tout le monde serait d'accord pour travailler au sein du GAC. Je pense que c'est bien d'avoir abordé cette question et que nous devons continuer et qu'il y a un bon potentiel de base pour continuer à travailler dans ce sens.

JONATHAN ZUCK : Merci Joanna.

Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci.

Le groupe de sécurité publique s'est réuni avec les personnes d'At-Large lors de la réunion de l'ICANN69. C'est un thème passionnant pour la prochaine réunion que nous pourrions aborder.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Parfait. Nous allons le noter comme action à suivre.

Je crois que c'est tout sur ce thème. Nous allons revenir à la question de l'utilisation malveillante du DNS et je vais donner la parole à Sébastien. Vous pouvez y aller.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Jonathan.

J'ai participé à une conférence lors de la réunion du FGI. Il y a eu des conversations sur l'utilisation malveillante du DNS et certains documents ont été publiés. Il y a des groupes qui travaillent sur ces thèmes spécifiquement. Il y a eu par exemple un avocat du PIR qui travaille là-dessus. Je ne sais pas s'il y a des groupes qui font le suivi de ce qui se passe là. Je crois que Roberto aussi a participé à cette réunion. Comme vous le savez, nous ne connaissons pas la liste des participants.

Je suggère que l'on demande à Bertrand Lachapelle qui était dans cette réunion de participer à un de nos appels et de nous dire ce qui est fait dans ce groupe, notamment parce qu'il y a trois documents, un sur le hameçonnage, les choix d'action de l'utilisation malveillante du DNS, les actions faites pour aborder ces questions de l'utilisation malveillante. Donc il y a un groupe spécifique qui est responsable de ces questions liées à la juridiction du nom de domaine et on pourrait leur demander ce qui a été fait dans ce sens au sein de ce groupe.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup. C'est une bonne suggestion. Je peux joindre Bertrand Lachapelle de façon à ce qu'il nous en parle. Donc s'il vous plaît, notez l'action à suivre de joindre Bertrand Lachapelle pour mieux connaître les activités de ce groupe de travail.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je peux le faire aussi, mais je crois que c'est mieux que Jonathan le fasse. C'est mieux d'appartenir à un autre fuseau horaire – c'est une plaisanterie.

JONATHAN ZUCK : Vous pouvez aussi le joindre, comme vous voulez. Je suis peut-être mieux placé pour coordonner cela et organiser une réunion avec lui.

Je crois que c'est tout. Je vais demander à Hadia maintenant de nous parler de sa réunion, la coordination des identificateurs uniques de l'internet et les intérêts des utilisateurs finaux de l'internet.

HADIA ELMINIAWI : Ce n'était pas moi, c'était quelqu'un d'autre qui parlait.

JONATHAN ZUCK : Allez-y Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Merci beaucoup.

Notre séance portait sur la coordination des identificateurs uniques de l'internet et on a aussi travaillé avec León, le vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN. Nous avons parlé de l'élaboration de politiques et de l'intérêt public. León nous a invités à réfléchir à ce que nous considérons comme les parties prenantes. Est-ce que nous pensons aux parties prenantes de l'ICANN ou est-ce que nous pensons à un plus large groupe de parties prenantes ? Il nous a donné un

exemple du RGPD et de la façon dont la collaboration entre un plus grand groupe de parties prenantes peut donner lieu à des résultats différents ou à des résultats plus informés concernant l'impact sur le DNS.

Je dirais que l'action à suivre ici à indiquer pour nous serait de réfléchir sur la façon dont nous pouvons participer et collaborer avec les parties prenantes, travailler avec elles à travers les structures At-Large et essayer de voir dans quelles structures At-Large nous pouvons le mieux participer et entamer des conversations portant sur ces parties prenantes, aborder les thèmes qui pourraient être des thèmes d'intérêt pour tous. Donc je pense que c'est un domaine que l'on pourrait ici aborder.

Ensuite, on a vu une présentation portant sur l'intérêt des utilisateurs finaux concernant la sécurité et la stabilité de l'internet. Et Steve nous a montré un infogramme portant sur le système du DNS qui a quatre secteurs principaux qui sont l'enregistrement du nom de domaine, l'infrastructure du DNS, l'utilisateur final et l'hébergement de contenu. Il a mis l'accent sur ces points-là. Il nous a aussi présenté un cadre de conception et il a parlé de la sécurité.

Donc l'action à suivre ici pourrait être la possibilité d'attirer l'attention des utilisateurs finaux sur les problèmes liés à la sécurité et la stabilité, par exemple sensibiliser les utilisateurs finaux sur certains protocoles comme par exemple le protocole HTTPS, leur parler du DNSSEC aussi, tout cela. Je pense qu'on pourrait ici avoir une action à suivre qui

serait de sensibiliser les utilisateurs finaux de façon à ce qu'ils nous permettent de parvenir à un internet plus stable et plus sûr.

Finalement, j'ai fait une présentation au cours de laquelle j'ai présenté certains exemples des processus d'élaboration de politiques de l'ICANN avec l'impact que cela peut avoir sur les utilisateurs finaux.

Je dirais que c'était un résumé exhaustif de cette réunion.

JONATHAN ZUCK :

Merci Hadia.

Sébastien, est-ce que vous voulez prendre la parole ou est-ce que vous avez oublié de baisser votre main ?

Merci Hadia. Donc il y a plusieurs actions à suivre. Plusieurs portent sur le CPWG et d'autres non. Donc si vous voulez, par exemple, il y a certaines actions à suivre qui concernent plus le groupe de travail de participation et sensibilisation peut-être.

Sébastien, vous avez eu deux séances liées au travail qui a été fait au niveau de l'Europe. Est-ce que vous voulez prendre la parole à ce propos ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Peut-être que c'est mieux qu'Olivier s'en occupe. Je n'étais pas vraiment préparé à faire cette présentation.

JONATHAN ZUCK :

Vous allez faire cela très bien, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voulais juste dire deux ou trois petites choses ici.

Comment et pourquoi nous avons organisé ces séances ? C'était parce que nous étions en Europe et nous pensions qu'il était important d'avoir des discussions au niveau de la région et surtout parce que cette réunion devait avoir lieu en Europe puis parce que plusieurs réunions portaient sur le RGPD.

Ensuite, il y a aussi des questions liées à la nouvelle réglementation ou aux nouvelles législations européennes. Il y avait plusieurs personnes qui ont parlé de cela. Nous avons organisé une séance portant sur les problèmes de l'ICANN, une deuxième réunion portant sur la gouvernance de l'internet et les problèmes de gouvernance de l'internet liés à l'ICANN. On a entendu parler les différents représentants des unités constitutives européennes qui étaient là, le président de ce conseil par exemple. C'est eux qui ont choisi ces thèmes, ce n'est pas nous qui les avons choisis.

Ce qui était intéressant, c'est que nous avons demandé aux personnes d'aborder trois problèmes ou trois thèmes d'intérêt pour eux. Ce qui était intéressant, c'est que les questions concernant le nouveau modèle ont été abordées. Je dirais que c'est bien de le voir en conjonction avec ce qui a été fait dans d'autres groupes comme l'ART3.

Ensuite, le fait de suivre tout cela. De temps en temps, il est bien d'avoir des commentaires du personnel ou des personnes qui

travaillent au niveau de l'Europe. Je sais qu'il y a des personnes que Joanna connaît. C'est pour cela que nous lui avons posé certaines questions. Mais je crois que c'était un deuxième thème dont nous devons tenir compte.

Et le troisième thème, j'ai l'impression que nous sommes en train de répondre à une nouvelle manière de parler de la gouvernance de l'internet et le discours de notre PDG était intéressant dans ce sens parce qu'il a parlé de la gouvernance au niveau technique de l'internet. On peut penser que c'est plus important pour lui, cet aspect technique. Moi, je pense que nous sommes des utilisateurs finaux et que nous devons aborder tous les thèmes qui nous intéressent et que c'est cela qui compte pour nous.

JONATHAN ZUCK :

Bravo Sébastien, vous avez fait cela très bien, beaucoup mieux qu'Olivier, j'en suis sûr.

Maintenant, est-ce qu'il y a quelqu'un qui demande la parole ? Joanna, vous avez aussi eu l'occasion de co-organiser une séance sur les droits de l'homme et sur l'évaluation de l'impact des droits de l'homme avec le NCSG. Nous avons une certaine relation avec eux qui s'est un petit peu détériorée. Est-ce que vous pouvez nous parler de cette conversation et des actions à suivre qui, à votre avis, doivent être indiquées à la liaison ? Joanna, vous avez la parole.

JOANNA KULESZA :

Merci Jonathan.

Je crois que cette séance s'est très bien passée. Nous prenons cette occasion pour remercier nos orateurs comme Cheryl et Olivier, qui ont été merveilleux et qui nous ont donné la possibilité de faire un suivi en ce qui concerne les droits de l'homme. C'est vrai, c'était une réunion non présenteielle mais je crois qu'on a quand même abordé des thèmes importants. Et on a eu une bonne ambiance. On a pu aborder certaines préoccupations concernant les outils d'évaluation des droits de l'homme qui existent. Il y a eu peu de commentaires mais je crois que c'est quand même un message qui est passé et nous avons pu dire qu'il fallait mettre en œuvre tout cela et qu'il fallait que l'ALAC et l'At-Large s'occupent de cela ; je crois que le message est passé. Il y a eu une bonne atmosphère, ce qui nous a permis de continuer à avancer.

Je ne sais pas quelle action à suivre on pourrait ici indiquer. Je serais ravie de travailler avec le groupe de travail qui a observé cette séance et de voir avec eux ce qu'on pourrait dire. En tout cas, je serais ravie d'entendre l'opinion du coprésident et du groupe du NCSG pour voir ce qu'ils en pensent. En tout cas, il y a eu des intervenants qui ont fait preuve de beaucoup de connaissances et d'expérience dans ce domaine.

Je n'ai pas vraiment une action à suivre spécifique, c'est pour cela que je m'arrêterai ici. Je vous rends la parole. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Greg Shatan, allez-y.

GREG SHATAN :

Merci beaucoup pour cette séance, Joanna. C'était tout à fait utile.

J'ai beaucoup travaillé déjà sur des lois sur le respect des droits de l'homme. J'ai rédigé des travaux sur l'interprétation de ces lois et j'ai des contacts avec les groupes travaillant dans différentes communautés. Mais je ne suis pas toujours très proche d'eux parce que je n'apprécie pas toujours leur formation. Ce n'est pas une entité formelle de l'ICANN, c'est une commission simplement du NCSG qui porte un nom. Cela semble être intercommunautaire, mais ce ne l'est pas vraiment. Donc ma position avant cela, c'était de ne pas être proche et de ne pas légitimer ce groupe. J'ai observé un petit peu, je crois que c'est important. Moi, je n'ai pas le temps d'observer cela spécifiquement, mais je pense qu'à la suite de la dernière réunion, on a passé des années à travailler et à parler de cela. Et il y a des principes qui doivent s'appliquer ou pas à l'ICANN. Je crois que le groupe de travail n'a pas pris cela en compte et n'a pas pris en compte les lois qui existent sur le respect des droits de l'homme alors que ces lois pourraient tout à fait s'appliquer.

Nous avons un petit groupe avec Matthew qui travaillait dessus, avec Tatiana également. Nous avons un point de vue pragmatique sur ce point. Mais peut-être que Tatiana Tropina est engagée dans ce groupe, mais pas Matthew Shears. Je ne sais pas si on veut véritablement avoir un rapport avec ce groupe ou pas. Il y a une question de légitimité qui se pose. Je pense que le nom est assez frauduleux. En tout cas, il n'est pas juste et peut prêter à confusion.

Mais il y a peut-être une autre manière de travailler, ce peut être une mesure, c'est de voir si l'on veut véritablement endosser officiellement cette responsabilité, prendre le leadership et s'assurer que ce ne soit pas seulement une filiale du NCSG. On pourrait peut-être prendre cela en compte. Je crois que dans notre groupe, nous avons des personnes qui pourraient participer à cela au niveau du leadership, si on lançait cela officiellement, si on avait la possibilité d'avoir des présidents et coprésidents. Je pense que ce devrait être pour l'At-Large un point de vue essentiel, les droits de l'homme et son respect.

CLAUDIA RUIZ : Greg, on ne vous entend plus. J'espère que vous m'entendez.

JONATHAN ZUCK : On n'entend plus Greg.

GREG SHATAN : Siri qui a décidé de se joindre à la conversation. Désolé de ce petit problème technique. C'est Siri qui me parlait, je ne pouvais plus vous parler.

Je crois c'est clair. Est-ce que nous voulons nous joindre à eux, légitimer ce groupe, le discipliner un petit peu ? Est-ce que nous voulons continuer à l'observer ? Ou bien est-ce que nous voulons remettre en question un petit peu ce groupe ? Je ne sais pas s'ils font exactement un travail adéquat. En tout cas, est-ce que c'est quelque chose très important pour nous ? Je crois que le respect des droits de l'homme, c'est très important pour les utilisateurs finaux, donc c'est

très important pour nous. Les droits de l'homme à l'ICANN, c'est un petit peu différent selon moi.

JONATHAN ZUCK : Désolé, je dois... Olivier la main. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tout d'abord, petit commentaire. Greg a regardé beaucoup la télévision et parle beaucoup de fraude. On en parle beaucoup à la télévision ces dernières 24 heures. C'est une plaisanterie, bien entendu.

Je crois que la question des droits de l'homme à l'ICANN, c'est difficile comme sujet parce que comme Greg l'a dit, il n'y a pas d'endroit vraiment où on fait un travail sur les droits de l'homme. Il y a un groupe qui a été créé en même temps que ce groupe sur la gouvernance de l'internet et on a arrêté ce groupe sur la gouvernance de l'internet. Il y avait une question de titre de ce groupe de travail, est-ce qu'il allait être officiellement inclus dans l'ICANN ? Est-ce que cela allait être un groupe intercommunautaire ? Beaucoup de questions se posaient par rapport à la GNSO. C'est la GNSO qui devrait également l'enregistrer officiellement. C'est un petit peu une perte de temps.

Je crois qu'il est important de parler de thèmes. Ce groupe va dans une direction précise et parle beaucoup de chiffres, combien de personnes sont dans le groupe. S'il n'y a pas assez de personne, s'ils n'ont pas une approche assez pragmatique, ils vont continuer ces

principes Ruggie comme on les appelle. Je crois que nous devrions peut-être avoir des personnes qui s'engagent à être dans le groupe de travail et qui assurent un rapport, pas seulement à l'ALAC mais au CPWG, ce groupe sur les politiques consolidées.

JONATHAN ZUCK : Cheryl, je crois que vous vouliez prendre la parole ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Jonathan.

Désolée, je vais bientôt partir à une autre réunion. Mais j'ai écouté l'intervention de Greg et vous savez, j'ai travaillé étroitement à ces problématiques. Je crois que nous devrions nous positionner comme l'a indiqué Joanna tout à l'heure et suivre un petit peu ce qui se passe et suivre le travail, prendre le pouls de ce groupe.

Je crois que le travail consultatif de l'At-Large nous permet de s'assurer qu'on effectue notre travail de manière peut-être pas seulement collaborative, mais également partagée. Lorsque cela va trop loin, est-ce que cela peut être effectué dans un contexte ICANN ? Telle est la question. Est-ce que c'est le contexte approprié ? Ce qui ressort de la piste de travail 2 notamment, le cadre d'interprétation, est-ce que c'est applicable ? Est-ce que cela peut fonctionner dans le contexte de l'ICANN ?

Hélas, ce groupe, pour de bonnes raisons – des activités de valeur, des principes forts – semble nous renvoyer vers des espaces qui

n'appartiennent pas vraiment à l'ICANN. Il faudrait que ce soit l'ALAC qui fasse un travail de fondation, de base sur ces thèmes.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup Cheryl.

Je crois qu'Alan voulait prendre la parole avant Joanna. Je ne sais pas si Joanna veut encore prendre la parole, mais Alan, vous avez la parole en tout cas.

ALAN GREENBERG : J'espère que vous m'entendez bien.

À la base, je dirai simplement ce qu'a dit Cheryl. C'est très important. C'est un potentiel de nous engager dans beaucoup de travail et d'un point de vue de l'ICANN, ce serait contre productif selon moi. Je pense qu'on avait décidé pendant le CCWG que ce n'était pas vraiment un travail dans le cadre de l'ICANN. Je crois qu'en effet, au départ, ce groupe n'était pas très légitime et je crois que c'est une activité qui ne va pas nous apporter grand-chose. Et il n'y a pas beaucoup au niveau intersectionnel.

JONATHAN ZUCK : Merci Alan. Apparemment, il y a un consensus.

Joanna, vous voulez reprendre la parole ?

JOANNA KULESZA : Merci Jonathan. Je n'arrêtais pas de lever et de baisser la main, mais j'aimerais rebondir sur ce qui a été dit.

Je soutiens ce qui a été dit et j'apprécie beaucoup ce feedback. Je peux me porter volontaire pour voir quels sont les progrès de ce groupe de travail. Je dirais qu'il n'y a rien qui nous empêche de parler des droits de l'homme lorsqu'on pense que c'est tout à fait approprié. Il n'y a rien qui nous empêche et qui nous limite. On peut dans le cadre de l'utilisation malveillante du DNS parler des droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe par exemple, si on continue à travailler avec eux, je crois que là, il y a un élément droits de l'homme très clair dans ce que fait le Conseil de l'Europe.

Je serais très heureuse de soutenir le consensus et d'agir lorsqu'il y a possibilité appropriée de le faire. Je continuerai à suivre le travail de ce travail. Je crois qu'ils ont beaucoup eu de suggestions qui leur ont été envoyées. Je suis d'accord avec Cheryl et Alan, je crois qu'il faut être vigilants, je ne crois pas qu'on ait besoin de créer un groupe ad hoc sur cela pour le moment.

JONATHAN ZUCK : Parfait Joanna, c'est bien. Je crois qu'on est tous d'accord sur cette question. Nous avons beaucoup de choses à faire et je pense que maintenant, nous allons considérer que ce point 3 est terminé.

Je redonne la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

Nous passons au point suivant de notre ordre du jour, le point 4, mise à jour des commentaires politiques. Nous donnons la parole à Evin Erdoğdu et à Jonathan Zuck. Allez-y Evin.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Olivier. Je vais vous donner un petit aperçu de cette période.

Pendant la semaine avant la réunion de l'ICANN69, l'ALAC a ratifié la décision concernant la génération d'étiquettes de référence et la GNSO, les procédures ultérieures, le rapport final préliminaire. Il y a eu plusieurs procédures de commentaires publics qui sont en cours de réalisation. Sur l'ordre du jour vous trouverez les liens.

Au niveau du mois d'octobre, il y a encore plusieurs périodes de commentaires publics qui sont en cours, même si le mois d'octobre est terminé. Ici, vous voyez quatre commentaires et si vous cliquez sur ce tableau, vous verrez qu'il y en a un autre pour le mois de novembre et deux autres pour le mois de décembre, donc une série de commentaires publics qui sont attendus encore pour l'année 2020.

Actuellement, il y a deux commentaires publics qui sont ouverts et l'ALAC doit déterminer s'il doit présenter un rapport sur ces commentaires publics. Ils sont tous deux liés à la politique et le CPWG va les réviser. Ces deux : premier amendement pour l'accord de registre et il arrive à terme le 16 novembre et le deuxième, c'est le rapport préliminaire de problèmes sur la politique de transfert qui arrive à sa fin à la fin du mois. Je vous envoie les liens dans l'espace de

travail d'At-Large de façon à ce que vous puissiez voir ces commentaires publics.

Puis, il y a aussi une déclaration qui est actuellement en cours de révision par Abdulkarim. Je ne sais pas s'il est sur cet appel, mais il devait préparer une révision initiale sur ce commentaire concernant les recommandations pour les alertes précoces, pour la zone racine, pour l'escalade de la zone racine. Ce commentaire public arrive à sa fin le 23 novembre, donc peut-être qu'il veut présenter cela au CPWG aujourd'hui ou lors de la prochaine réunion.

Je crois que j'ai terminé. Je vous donne la parole.

JONATHAN ZUCK :

Merci Evin pour cette mise à jour.

Je ne sais pas si Abdulkarim est prêt, s'il veut nous exprimer son opinion concernant ce point-là, les recherches qu'il a faites ; peut-être lui permettre maintenant de nous dire où nous en sommes. Peut-être que vous pouvez le faire aujourd'hui, sinon, vous pouvez le faire la semaine prochaine aussi. C'est comme vous voulez. Peut-être que vous avez des diapositives à présenter là-dessus ? Abdulkarim, si vous parlez, on ne vous entend pas.

CLAUDIA RUIZ :

Vous êtes en muet, Abdulkarim.

JONATHAN ZUCK : On ne vous entend pas. Abdulkarim, on ne vous entend pas, vous êtes en muet. Est-ce qu'il y a quelque chose dans le chat ? Je ne vois pas.

CLAUDIA RUIZ : Non. Je crois qu'Abdulkarim ne peut pas utiliser son micro.

JONATHAN ZUCK : Parfait. Nous laissons cela pour la semaine prochaine.

Et je vais maintenant ouvrir la discussion sur ces deux appels à commentaires. Est-ce que vous voulez que nous fassions un commentaire ou pas ?

JUDITH HELLERSTEIN : On a un problème d'audio, on entend très mal Jonathan. Jonathan, on n'a pas bien compris ce que vous avez dit. Est-ce que vous pourriez répéter ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas ce que Jonathan a dit pendant cette dernière minute parce qu'il y a eu un gros problème technique. J'ai entendu qu'on a cité mon nom.

Je n'ai pas d'opinion concernant .job. C'est peut-être quelque chose qui est important pour un utilisateur, mais je ne sais pas.

En ce qui concerne la politique de transfert, là, je dirais que oui, c'est très important pour l'At-Large. Cette politique de transfert a été suivie par le RGPD parce que certains des aspects de révision et de contrôle concernant ces transferts sont légitimes et doivent être faits correctement dans le cadre du RGPD. Par ailleurs, il y a peut-être moins de piratage dans ce domaine, donc je ne sais pas. Peut-être que quelqu'un d'autre à quelque chose à dire à ce propos.

Merci.

Alors que j'ai encore la parole, je voudrais aborder une autre question. Une fois que nous aurons terminé la partie liée à la politique, j'aurai quelque chose à ajouter.

CLAUDIA RUIZ :

Merci.

Je crois que Jonathan est de nouveau parmi nous. Jonathan, est-ce que votre micro marche bien maintenant ? Est-ce que vous pouvez tester votre audio s'il vous plaît Jonathan ?

JONATHAN ZUCK :

Est-ce que vous m'entendez ?

CLAUDIA RUIZ :

Oui, on vous entend bien. Allez-y.

JONATHAN ZUCK :

Parfait.

En ce qui concerne .job, peut-être qu'on pourrait voir l'appel à commentaires concernant .job la semaine prochaine.

Olivier, je vois que vous avez levé la main. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jonathan.

J'allais dire qu'en général, l'ALAC ne fait pas de commentaires sur des rénovations ou des règles spécifiques concernant des TLD, des domaines de premier niveau. Mais ici, je crois que c'est un TLD assez restreint par rapport à d'autres TLD ou domaines génériques.

Je voulais aussi ajouter quelque chose par rapport à ce qu'Alan a dit concernant la politique de transfert. Pour les personnes qui ne participent pas à ces travaux, il est difficile de comprendre ce qu'est cette politique de transfert entre les bureaux d'enregistrement. Si une personne veut passer son nom de domaine d'un fournisseur à un autre, parfois, la chose la plus importante pour la personne qui a enregistré ce nom de domaine, c'est que très souvent, on essaie d'avoir la meilleure offre possible. Donc on veut transférer son nom de domaine d'un endroit à un autre et il y a des fraudes qui existent dans ce domaine avec des piratages de noms de domaine, ce type de choses.

Cette politique de transfert entre les bureaux d'enregistrement est importante. Ici, je pense qu'il y a un mécanisme de protection qui est important pour que les utilisateurs finaux puissent, en tant

qu'utilisateurs finaux de l'internet, être sûrs que s'ils ont des problème de piratage de leur domaine, ils sachent où s'adresser. Je ne sais pas, mais il me semble qu'on a un suivi qui est nécessaire par rapport au rapport précédent. On doit analyser ce qui a été fait sur le rapport précédent. Des personnes qui ont travaillé à ce moment-là pourraient se porter volontaires pour de nouveau analyser cette question et nous faire une petite présentation la semaine prochaine.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Olivier, est-ce que vous pourriez demander qui est intéressé pour faire cela et nous donner un petit peu une idée là-dessus ?

ALAN GREENBERG : Je voudrais prendre la parole, j'ai la main levée.

JONATHAN ZUCK : Allez-y Alan.

ALAN GREENBERG : Je me suis porté volontaire et Holly aussi, et Holly a beaucoup travaillé dans ce domaine. C'est le premier rapport de problème. C'est un rapport préliminaire. Je pense que c'est un problème dans lequel nous devons participer. Donc nous devons regarder ce qui a été fait depuis le début. Ici, les transferts entre les bureaux d'enregistrement sont des thèmes sur lesquels nous n'avons pas de désaccord par rapport à l'opinion des bureaux d'enregistrement. Donc ils veulent

aussi que cela soit fait correctement, donc il n'y a pas vraiment de désaccord dans ce sens.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Parfait, merci beaucoup Alan. Je n'avais pas vu que vous vous portiez volontaire.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut se porter volontaire ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Jonathan, je crois que plusieurs personnes se sont portées volontaires. Moi-même d'ailleurs.

JONATHAN ZUCK : Donc je vais essayer de donner de nouveau la parole à Abdulkarim s'il est disponible. Sinon, je vous donne la parole Olivier. On ne vous entend pas. Je n'entends rien, donc je vous donne la parole, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Il m'a semblé entendre quelque chose. C'était peut-être Abdulkarim qui parlait. On l'entendait très mal.

Je vois qu'Alan Greenberg a la main levée. Alan, allez-y, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Merci Olivier. Vous avez dit Abduldjalil, mais c'est Abdulkarim. Attention, vous vous êtes trompé

Si on a fini la partie politique, je voudrais retourner au point D du point 3. C'est curieux parce qu'ici, on dit que le CPWG doit recommander à l'ALAC des représentants du EPDP pour l'ALAC : on a Hadia, Alan, Holly et Bastiaan. Le CPWG n'a pas de responsabilité pour recommander des personnes pour être membres et servir auprès de l'ALAC. C'est une nouvelle fonction du CPWG ? Je ne la connaissais pas. D'où vient-elle ? Je sais que nous n'en avons pas parlé mais comme c'est écrit ici dans l'ordre du jour, tout le monde le voit, donc c'est quelque chose qui est tout à fait nouveau pour moi et j'aurais aimé avoir des explications.

JONATHAN ZUCK : Oui, moi non plus je n'ai pas compris pourquoi c'était là. C'est pour cela que je ne me suis pas arrêté sur ce point D.

ALAN GREENBERG : Est-ce que nous pouvons retirer cela de l'ordre du jour parce que je ne voudrais pas créer de précédent ici. Sinon, c'est quelque chose qui va rester ici et on va considérer que c'est le rôle du CPWG.

JONATHAN ZUCK : La seule chose que le CPWG a la possibilité de considérer, c'est la possibilité d'incorporer ou de recommander des personnes pour participer à certains groupes de travail. C'est tout. Donc cela n'a rien à voir ici.

Avant de le retirer je vais voir si on comprend un petit peu plus de quoi il s'agit. Mais on peut le retirer et on verra ensuite.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on peut essayer ensuite de se renseigner pour voir d'où cela vient ?

JONATHAN ZUCK : Oui, parfait. Merci. Merci Alan.

Je vous donne la parole, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

Maintenant, comme je l'ai dit, nous devrions donner la parole à Abdulkarim qui va nous parler du problème de recommandations pour les avis ou les alertes précoces.

Maintenant, le point 5 de notre ordre du jour. Je vous rappelle que pour la réunion de l'ICANN69, nous avons le rapport des résultats politiques qui auparavant était considéré comme le rapport politique post-ICANN69.

Est-ce qu'il y a des divers ? Je ne vois pas d'autres mains se lever. J'espère que vous n'êtes pas endormis.

Mais dernier point à l'ordre du jour : quand aurons-nous notre prochaine réunion ? Une nouvelle fois, nous nous retrouvons à des heures avancées UTC, mais nous avons le forum FGI sur la

gouvernance de l'internet qui se déroule. Il y a beaucoup d'entre nous qui suivent cela pendant la journée. C'est à l'heure européenne. La semaine prochaine, le FGI continue durant les heures de jour UTC. Donc on devrait avoir le même type d'horaire la semaine prochaine. Est-ce que cela va être la même heure qu'aujourd'hui ? Je pense que oui, donc 20h00 UTC, si cela est exact. Claudia ?

CLAUDIA RUIZ : Nous pouvons la semaine prochaine se retrouver à 20h00 UTC. J'aimerais vous rappeler que mercredi prochain, il y aura un jour férié, mais nous pouvons avoir une réunion à 20h00 UTC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Claudia.

Justine Chew n'était pas sur l'appel aujourd'hui pour nous parler des procédures ultérieures. Elle devrait être en mesure de nous retrouver la semaine prochaine pour nous parler de ces procédures ultérieures. Vous savez que c'est le milieu de la nuit quand même en Asie. C'est quand même difficile pour nos collègues asiatiques et en Australie également. Il y a des personnes qui sont en mesure néanmoins d'assurer leur présence.

Je ne vois pas d'autres mains levées, donc nous avons terminé notre appel aujourd'hui. J'aimerais vous remercier, remercier toutes les personnes qui ont pris le temps. Merci à nos interprètes. J'espère que je n'ai pas parlé trop vite. Merci également aux personnes qui assurent

la transcription en direct et qui capturent tout ce que nous disons.
Très bien.

Je vous souhaite une excellente semaine. Continuez votre travail au niveau du développement des politiques. Je vous souhaite une excellente soirée.

JONATHAN ZUCK :

Bienvenue aux nouveaux membres de l'ALAC et merci à toutes et à tous. Merci beaucoup. La réunion est levée et l'enregistrement terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]